

LE NÉERLANDAIS C'EST VOTRE AFFAIRE

Plus de 25 ans
d'expertise

Des professeurs
de langue maternelle
néerlandaise

Une équipe
de professionnels
qualifiés

Possibilité de prise
en charge dans le
cadre de la Formation
professionnelle
continue

Déclaration d'existence : n° 11 75 07 84275.
Action de Formation professionnelle
continue exonérée de la TVA : C.G.I. ART. 261,
4-4° A - AL. 5 organismes agréés
de Formation professionnelle continue



Institut Néerlandais 121 rue de Lille 75007 Paris

T + 33 (0)1 53 59 12 40 / www.institutneerlandais.com

Département de langue F + 33 (0)1 45 56 00 77

T + 33 (0)1 53 59 12 49 / coursnl@institutneerlandais.com

L'INSTITUT NÉERLANDAIS À PARIS

Spécialiste de langue et de culture néerlandaises, met son expérience et son expertise à votre disposition. Une équipe dynamique est à votre écoute pour répondre à vos besoins, et pour apporter une réponse sur mesure à votre demande professionnelle.

LE NÉERLANDAIS C'EST NOTRE AFFAIRE

L'Institut Néerlandais vous propose plusieurs types de formation.

LANGUE NÉERLANDAISE DES AFFAIRES pour maîtriser le contact avec vos partenaires néerlandais et flamands. Formations dispensées par des professeurs de langue maternelle néerlandaise.

COMMUNICATION INTERCULTURELLE pour maîtriser les traits marquants de l'environnement culturel d'entreprise aux Pays-Bas et en Flandre et profiter de multiples conseils et tuyaux pour une communication efficace qui facilitera la réussite de vos échanges internationaux.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES PERSONNALISÉES sur demande.

FORMATION GÉNÉRALE DE LANGUE NÉERLANDAISE déclinée sur dix niveaux, du niveau élémentaire 1 au niveau perfectionnement.

FORMATIONS ET TARIFS

- Le tarif est basé sur une unité de formation de 60 minutes.
- Le tarif est valable jusqu'à fin 2010.
- Le matériel pédagogique n'est pas inclus.

FORMATION INTRA-ENTREPRISE

- Langue néerlandaise des affaires ou de Communication interculturelle.
- Sur mesure pour votre entreprise.
- Dispensée à l'Institut Néerlandais ou dans vos locaux.
- Les formations dispensées dans vos locaux sont de 90 minutes minimum.

1 personne : 100 €
2 personnes : 130 €
3 personnes : 156 €
4 personnes et plus : 180 €

FORMATION INTER-ENTREPRISE

- Langue néerlandaise des affaires ou de Communication interculturelle.
- Spécifique pour des apprenants d'entreprises différentes.
- Dispensée à l'Institut Néerlandais.

1 personne : 80 €
2 personnes : 108 €
3 personnes : 135 €
4 personnes et plus : 162 €

FORMATION GÉNÉRALE DE LANGUE NÉERLANDAISE

- Intégration dans un cours collectif du soir.
- Dispensée à l'Institut Néerlandais.

Prix par personne pour 16 séances de 1h 30 : 225 €

LE NÉERLANDAIS C'EST NOTRE AFFAIRE

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- Entretien préliminaire avec évaluation initiale et définition des objectifs professionnels.
- Envoi et signature du devis.
- Signature de la convention de Formation professionnelle.
- Facturation.

RÈGLEMENT

- Par chèque, à l'ordre de l'Institut Néerlandais.
- Par virement bancaire:
Banque : Neufilze Schlumberger
Mallet, Code Banque : 30788,
Code Guichet : 00100,
Numéro de compte :
10202791400, clé RIB 26

Avec le soutien de la

Nederlandse Taalunie 

FORMALITÉS CONTRACTUELLES

- Les formations sont dispensées à l'Institut Néerlandais ou dans vos locaux. Les entreprises situées en dehors de Paris sont redevables d'un forfait de déplacement.
- Annulation jusqu'à 48 heures avant la séance. Au-delà, la totalité du montant sera facturée.
- Respect obligatoire de la date de fin de cours de la convention de Formation professionnelle. Au-delà, les heures de cours restantes seront perdues, sauf en cas de force majeure.
- En cas de non-acceptation de la convention de Formation professionnelle par l'organisme collecteur, l'entreprise contractante de la ou des formations sera redevable des sommes dues en vertu des formations contractées.